



Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur
033-213300395-20240924-3570-AU-1-1
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 01/10/2024
Date de mise en ligne : 1 octobre 2024

GG/NP

DECISION MUNICIPALE DM_2024_104

Monsieur Clément ROSSIGNOL PUECH, Maire de la Ville de Bègles,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération n°06 de Délégation Générale du Conseil municipal en date du 03 octobre 2023 enregistrée par les Services Préfectoraux le 04 octobre 2023,

- DECIDE -

ARTICLE 1 - De signer un contrat de prestation avec l'association Noise Chamber et l'association CREAC de Bègles pour la réalisation d'un reportage photographique dans le cadre de la saison CitéCirque 2024-2025.

ARTICLE 2 - Cette décision sera soumise aux mêmes règles que celles applicables aux délibérations du Conseil municipal.

Fait à Bègles, le 25/09/2024

Clément ROSSIGNOL PUECH



Maire de Bègles
Vice-Président de Bordeaux Métropole